

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AUBIN DE MEDOC
LUNDI 20 JUIN 2016**

L'an deux mil seize, le lundi vingt juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs délibérations, sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, Maire.

Etaient présents :

M. Patrick BALLANGER	Mme Isabelle GARROUSTE
M. Bernard BARBEAU	Mme Maryse GUILHEM
M. Philippe BOUCHARD	M. Samuel HERCEK
Mme Brigitte CHAPELIN	M. Ludovic LACOMBE-CAZAL
M. Jean-Paul CHERON	M. Michel PATANCHON
M. Jean-Jacques COMBAREL	M. Serge REVOLTE
Mme Josette D'ALMEIDA	Mme Isabelle ROUCHON
M. Claude DESBATS	Mme Anne-Marie ROUX
M. Christophe DUPRAT	M. André SCHOELL
M. Thierry ESCARRET	Mme Denise TARDIEU
Mme Catherine ETCHEBER	M. René VANDELEENE
M. François GALLANT	Mme Marie-Noëlle VINCENT

Etaient représentés :

M. Patrice CLINQUART représenté par M. Bernard BARBEAU
Mme Céline LESCURE représentée par Mme Anne-Marie ROUX
Mme Béatrice LEVÊQUE représentée par M. Christophe DUPRAT
Mme Maeva MICHELON représentée par M. Samuel HERCEK

Etait absent :

M. Didier SAINTOUT

Secrétaire de Séance : Mme Isabelle ROUCHON

Date de la convocation : Lundi 13 juin 2016

Nombre de Conseillers en exercice :	29
Présents :	24
Représentés :	4
Excusé :	0
Absent :	1
Votants :	28

Session ordinaire du Conseil Municipal du lundi 20 JUIN 2016

N°	Ordre du jour	RAPPORTEURS
	Désignation d'un(e) Secrétaire de séance	Monsieur le Maire
	Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 25 avril 2016	Monsieur le Maire
	Administration Générale	
1	Désignation d'un nouveau représentant au sein du SDEEG	Monsieur le Maire
	Enfance/Jeunesse/Sports	
2	Séjour 6-7 ans du 22 au 24 août 2016	M. Samuel HERCEK
3	Séjour 7-9 ans du 16 au 19 août 2016	M. Samuel HERCEK
4	Séjour Aventures Gironde du 5 au 7 juillet 2016	M. Samuel HERCEK
5	Séjour « Eaux Vives » (12-17 ans) du 18 au 23 juillet 2016	M. Samuel HERCEK
6	Vacances sportives (10-14 ans) du 11 au 15 juillet 2016	M. Patrick BALLANGER
7	Vacances sportives (8-12 ans) du 25 au 29 juillet 2016	M. Patrick BALLANGER
8	Vacances sportives (8-12 ans) du 22 au 26 août 2016	M. Patrick BALLANGER
	Ressources Humaines	
9	Création de postes	Mme Anne-Marie ROUX
10	Modification du tableau des effectifs	Mme Anne-Marie ROUX
	Finances	
11	Acquisition de deux parcelles boisées	M. Bernard BARBEAU
12	Attribution de subventions exceptionnelles	M. Serge REVOLTE
13	Lotissement communal Le Mont Saint-Pey : Budget annexe 2016	M. Serge REVOLTE
14	Budget principal : décision modificative n°1	M. Serge REVOLTE
15	Décisions du Maire	Monsieur le Maire
16	Annexes	
	Information :	
	Présentation par le Président du Comité Consultatif Communal :	
	- des conclusions de l'étude sur le fonctionnement de l'éclairage public	
	- des pistes de réflexion sur « l'opération Voisins Vigilants »	

Monsieur le Maire ouvre la séance en proposant Madame Isabelle ROUCHON en qualité de secrétaire de séance et soumet le procès-verbal du lundi 25 avril 2016 pour validation. Celui-ci est adopté à l'UNANIMITÉ.

**1 – Désignation d'un nouveau représentant au sein du SDEEG
(Rapporteur : M. Bernard BARBEAU)**

Monsieur le Maire expose qu'à l'occasion de la désignation de deux élus du conseil municipal au sein du conseil d'administration du SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde), au début de ce présent mandat par délibération en date du 7 avril 2014, il avait été désigné comme délégué titulaire, avec M. Bernard BARBEAU, pour représenter la commune au sein du SDEEG.

Or, récemment, Bordeaux Métropole vient de désigner ses délégués titulaires et Monsieur le Maire fait partie des membres siégeant au titre de la Métropole. Il convient donc de désigner un nouveau représentant communal qui siégera au titre de la collectivité, en compagnie de M. BARBEAU.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner M. Claude DESBATS.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**2 – Séjour 6-7 ans du 22 au 24 août 2016
(Rapporteur : M. Samuel HERCEK)**

DESCRIPTIF :

Dans le cadre du projet éducatif de la commune pour l'été 2016, Saint-Aubin de Médoc organise pour 12 enfants âgés entre 6 et 7 ans un séjour nature/aventure sur le Domaine de la Frayse.

Ce séjour se déroulera du 22 au 24 août sur la commune de Fargues Saint-Hilaire (Gironde). Lors de ce séjour, il s'agira de sensibiliser les enfants à des activités à thématiques environnementales ainsi que de favoriser l'épanouissement et la socialisation au travers le partage, la solidarité et l'autonomie au sein d'un groupe.

La prestation proposée comprend le transport en bus, l'hébergement (sous tentes de 3 places), les repas, les activités et l'encadrement pour une durée de 3 jours et 2 nuits.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités.
- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leur séjour.

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

NOM	FONCTION	DIPLOMES
NAU Noémie	Directrice	BAFD
MICHEL Marianne	Animatrice	CAP PETITE ENFANCE

Hébergement et restauration :

Au sein de l'Entre-deux-Mers sur le Domaine de la Frayse, une magnifique bâtisse dans un parc de 24 hectares.

Les enfants seront hébergés sous tentes sur un espace naturel, réservé pour le groupe.

Les repas sont pris au restaurant du domaine dans une salle adaptée pour les jeunes.

Des salles d'activités sont à la disposition du groupe pour différentes activités.

Le transport :

Le transport sera effectué avec un bus.

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI
matin	Départ Clé des champs. Installation et découverte du site	Animation LAND'ART en forêt	Les empreintes des animaux Ateliers techniques sur les empreintes des animaux, apprendre à reconnaître de nombreuses espèces et chaque enfant repartira avec une empreinte de la faune de l'entre deux mers.
Repas			
Après-midi	Balade naturaliste	Création artistique à partir de légumes et fruits, les cygnes / pomme, les pommes pirates, les kiwis koala, les orques aubergines	Temps libre et rangement du campement
	Découverte de la faune et de la flore, les habitats naturels (chevreuil, blaireau, sanglier, renard) Tressage de Joncs		
Soir	Repas au feu de bois/veillée contes et légendes	Soirée sur la faune nocturne (chouettes, chauves-souris, batraciens...)	Retour à Saint-Aubin de Médoc

BUDGET PREVISIONNEL :

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR Fargues (du 22 au 24 août 2016)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		1 156,00 €	Participations	Unité	Total
Hébergement + Activités	1 156,00 €		T1	2	84,00 €
			T2	1	59,00 €
			T3	1	76,00 €
			T4	1	94,00 €
			T5	1	111,00 €
Locations mobilières		- €	T6	1	128,00 €
			T7	5	725,00 €
Alimentation		- €	T8	0	- €
Voyage et déplacements		- €	TOTAL		1 277,00 €

Transport		440,00 €		
Carburant			Net communal	319,00 €
TOTAL		1 596,00 €	TOTAL	1 596,00 €

Coût réel du séjour :

Nbre de jours	3
Encadrant	2
Nbre heures: 10h/j	60
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	900
masse salariale / 2	450
Total séjour réel	2 046,00 €

Total des dépenses prévisionnelles + masse salariale/2 = Total réel du séjour

Tarifs par tranche :

	% tarif / tranche	Nbre jeunes prév	% prév / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25,00%	2	19%	42,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35,00%	1	2%	59,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45,00%	1	12%	76,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55,00%	1	7%	94,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65,00%	1	9%	111,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75,00%	1	6%	128,00 €
TOTAL TRANCHE 7	85,00%	5	43%	145,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100,00%	0	2%	171,00 €
TOTAL GLOBAL		12	100,00%	

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630) : 42 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320): 111 euros
Tranche 2 (631 à 805) : 59 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495): 128 euros
Tranche 3(806 à 975) : 76 euros	Tranche 7(+ 1 496) : 145 euros
Tranche 4 (976 à 1 150) : 94 euros	Tranche 8 (hors commune): 171 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

3 – Séjour 7-9 ans du 16 au 19 août 2016
(Rapporteur : M. Samuel HERCEK)

DESCRIPTIF :

Dans le cadre du projet éducatif de la commune pour l'été 2016, Saint-Aubin de Médoc organise pour 12 enfants âgés entre 7 et 9 ans un séjour nature/aventure sur le domaine de la Frayse et l'Entre deux Mers.

Ce séjour se déroulera du 16 au 19 août sur la commune de Fargues Saint-Hilaire (Gironde). Il s'agira de sensibiliser les enfants à des activités à thématiques environnementales ainsi que de favoriser l'épanouissement et la socialisation au travers le partage, la solidarité et l'autonomie au sein d'un groupe.

La prestation proposée comprend le transport en minibus, l'hébergement (sous tentes de 3 places), les repas, les activités et l'encadrement pour une durée de 4 jours et 3 nuits.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités ;
- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant ;
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leur séjour.

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

NOM	FONCTION	DIPLOMES
BENA Marie	directrice	DUT Carrière sociale
RONTEY Vincent	Animateur	CAP Petite enfance

Transport :

Les transports seront effectués avec 2 minibus conduits par l'équipe d'animation.

Hébergement et restauration :

Au sein de l'Entre-deux-Mers sur le Domaine de la Frayse, une magnifique bâtisse ans un parc de 24 hectares.

Les enfants seront hébergés sous tentes de 2 à 3 places sur un espace naturel, réservé pour le groupe. Les repas sont pris au restaurant du domaine dans une salle adaptée pour les jeunes

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL:

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Installation et découverte du site	Atelier sur le papier recyclé	Atelier cuisine sur le thème des recettes d'antan	Atelier de calligraphie médiévale
REPAS	Pique-nique			
APM	Balade Naturaliste	Tir à l'arc	Course d'orientation	Rangement du site et retour vers 17h00
SOIREE	Repas feu de bois « contes et « légendes médiévaux »	Soirée sur la faune nocturne	Soirée médiévale	

BUDGET PREVISIONNEL:

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR Fargues (du 16 au 19 Aout 2016)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		1 900,00 €	Participations	Unité	Total
Hébergement Activités	1 900,00 €		T1	2	120,00 €
			T2	1	84,00 €
			T3	1	108,00 €
			T4	1	132,00 €
			T5	1	156,00 €
Locations mobilières		191,00 €	T6	1	180,00 €
Location mini bus	191,00 €		T7	5	1 020,00 €
Alimentation		- €	T8	0	- €
gouter-repas animateur					
Voyage et déplacements		- €	TOTAL		1 800,00 €
Péage					
Parking					
Amortissement	151,60 €	151,60 €			
Carburant		50,00 €	Net communal		492,60 €
TOTAL		2 292,60 €	TOTAL		2 292,60 €

Coût réel du séjour :

Nbre de jours	4
Encadrant	2
Nbre heures: 10h/j	80
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	1200
masse salariale / 2	600
Total séjour réel	2 892,60 €

Total des dépenses prévisionnelles + masse salariale/2 = Total réel du séjour

Tarifs par tranche

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nbre jeunes prév	% prév / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25,00%	2	19%	60,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35,00%	1	2%	84,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45,00%	1	12%	108,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55,00%	1	7%	132,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65,00%	1	9%	156,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75,00%	1	6%	180,00 €

TOTAL TRANCHE 7	85,00%	5	43%	204,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100,00%	0	2%	241,00 €
TOTAL GLOBAL		12	100,00%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1(0 à 630) :	60 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320):	156 euros
Tranche 2 (631 à 805) :	84 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495):	180 euros
Tranche 3(806 à 975) :	108 euros	Tranche 7(+ 1 496) :	204 euros
Tranche 4 (976 à 1 150) :	132 euros	Tranche 8 (hors commune):	241 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**4 – Séjour Aventures Gironde du 5 au 7 juillet 2016
(Rapporteur : M. Samuel HERCEK)**

DESCRIPTIF :

Le Service Jeunesse organise un raid de trois jours sur les communes de Castillon-la-Bataille, Izon et Les Salles de Castillon. Ce mini séjour s'adresse à huit jeunes de 13 à 17ans.

Durant ce séjour, les jeunes auront l'occasion de s'initier au Horse-Ball, un sport collectif à cheval, de faire la descente de la Dordogne en canoë et enfin de pratiquer le wake board (sport de glisse tracté par un câble au-dessus de l'eau).

La prestation proposée comprend le transport en minibus et voiture, l'hébergement, les repas, les activités et l'encadrement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux jeunes de découvrir une région ;
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs ;
- Encourager les jeunes à s'ouvrir aux autres, découvrir des pratiques culturelles afin d'alimenter et de stimuler leur curiosité ;
- Susciter l'implication des jeunes sur leur séjour ;
- Permettre à chacun de s'investir, sur les temps libres et de vie quotidienne
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des jeunes à travers :
 - Le respect de l'autre
 - L'implication de chacun dans les temps de vie quotidienne et collective
 - L'apprentissage du respect des locaux et du matériel

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'équipe sera constituée de deux animateurs permanents dont un directeur (voir tableau ci-dessous).

Pour les activités spécifiques, des prestataires diplômés interviendront dans le cas échéant.

NOM	FONCTION	DIPLOMES
Serra Philippe	Animateur/ Assistant sanitaire	BAFD
François Marion	Directrice/Animatrice	BPJEPS APT

Transport :

Le transport sera effectué avec 1 minibus 9 places et 1 véhicule de 5 places.

Les prestataires :

- Ecuries de Brandeau (hébergement et horse-ball)
- Rowing club Castillonnais (canoë)
- Wake park (hébergement et wake-board)

Hébergement et restauration :

La 1^{ère} nuit, les jeunes seront hébergés aux Ecuries de Brandeau aux Salles de Castillon et la 2^{ème}, sur le site du Wake Park à Izon. L'hébergement se fera en tentes et la gestion de tous les repas sera à la charge de la collectivité.

PLANNING PREVISIONNEL:

	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Matin	10h-12h Horse-Ball	9h30-12h30 Canoë	9h30-12h Wake-board
Midi	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique
Après-midi	14h-18h Randonnée équestre	14h-17h Canoë	Rangement du bivouac Volley-ball
Soir	Veillée	Veillée	Retour

LE BUDGET PREVISIONNEL:

BUDGET PREVISIONNEL aventures gironde (ADOSVAC)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		475,00 €	Participations	Unité	Total
Horse-ball	249,00 €		T1	2	74,00 €
Wake-board	76,00 €		T2	1	52,00 €
Canoë	150,00 €		T3	0	- €
			T4	0	- €
			T5	1	97,00 €
			T6	0	- €
			T7	4	508,00 €
			T8	0	- €
Alimentation		130,00 €			
Repas jeunes/anim	130,00 €				
Amortissement		113,70 €			
Carburant		30,00 €			
Kangoo	30,00 €		TOTAL	8	731,00 €
			Net communal		17,70 €

TOTAL		748,70 €	TOTAL		748,70 €
--------------	--	-----------------	--------------	--	-----------------

Le calcul de la part de la location du minibus du Service Jeunesse, imputable au séjour, se fait en fonction du prix de revient moyen en transport d'une sortie sur l'année.

Ce prix de revient est de 37,90 €/Jour

Le minibus sera utilisé 3 jours, soit $37,90 \times 3 = 113,70$ €

Coût réel du séjour :

Nombre de jours	3
Encadrants	2
Nombre heures sur la base de 10h/j	60
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	900
Masse salariale / 2	450
Total séjour réel	1198,70 €

Total des dépenses prévisionnelles + masse salariale/2 = Total réel du séjour

Tarifs par tranche :

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nombre jeunes prév	% réel / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25,00%	2	19%	37,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35,00%	0	2%	52,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45,00%	1	12%	67,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55,00%	1	7%	82,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65,00%	1	9%	97,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75,00%	0	6%	112,00 €
TOTAL TRANCHE 7	85,00%	3	43%	127,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100,00%	0	2%	150,00 €
TOTAL GLOBAL		8	100,00%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630 €) :	37 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320 €) :	97 euros
Tranche 2 (631 à 805 €) :	52 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495 €) :	112 euros
Tranche 3 (806 à 975 €) :	67 euros	Tranche 7 (+ 1 496 €) :	127 euros
Tranche 4 (976 à 1 150 €) :	82 euros	Tranche 8 (hors commune) :	150 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**5 – Séjour « Eaux Vives » (12-17 ans) du 18 au 23 juillet 2016
(Rapporteur : M. Samuel HERCEK)**

DESCRIPTIF :

Cette année, le Service Jeunesse organise un séjour dans les Pyrénées-Atlantiques (à Bidarray). Ce séjour rassemble 24 jeunes de 12 à 17 ans répartis en 3 groupes, encadrés par l'équipe d'animation communale, ainsi que par des professionnels (Brevets d'Etat pour les disciplines spécifiques).

Les différentes activités proposées (rafting, canyoning, hot dog, parcours falaise, hydrospeed) ainsi que des balades et visites des alentours permettront aux jeunes de découvrir cette région. Le séjour se déroulera au gîte Menditarrena aux alentours duquel une grande partie des activités se dérouleront.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux jeunes découvrir les activités de pleine nature
- Permettre aux jeunes de développer des habilités motrices liées aux sports pratiqués
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des jeunes à travers :
 - Le respect de l'autre
 - L'implication de chacun dans les temps de vie quotidienne et collective
 - L'apprentissage du respect des locaux et du matériel

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

NOM	FONCTION	DIPLOMES
François Marion	Animatrice	BPJEPS
Serra Philippe	Animateur/directeur	BEES /BAFD
Rontey Vincent	Animateur	CAP petite enfance

Transport :

Les transports seront effectués avec 3 minibus conduits par l'équipe d'animation.

Les prestataires :

- Arteka (hébergement et activités).
- Centre Leclerc (location de minibus).

PLANNING PREVISIONNEL:

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
G1	VOYAGE	Découverte et tournois de pala	Visite et balade à Espelette	Jeux et tournois sportifs	Visite et balade à St Jean Pied de Port	Rangement nettoyage
G2						
G3						
G1	Rafting	canyoning	hotdog	Parcours falaise	hydrospeed	VOYAGE
G2		hydrospeed	canyoning	hotdog	Parcours falaise	
G3		Parcours falaise	hydrospeed	canyoning	hotdog	

LE BUDGET PREVISIONNEL:

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR EAUX VIVES (du 18 au 23 juillet 2016)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		7 153,50 €	Participations	Unité	Total
Hébergement pension complète	4 297,50 €		T1	5	505,00 €
Parc aventure	480,00 €		T2	0	- €
Rafting	528,00 €		T3	3	546,00 €
Canyoning	792,00 €		T4	3	546,00 €
Hotdog	528,00 €		T5	2	444,00 €
Hydrospeed	528,00 €		T6	2	526,00 €
Locations mobilières		676,10 €	T7	2	606,00 €

	676,10 €		T8	10	3 440,00 €
Alimentation		50,00 €			
gouter-repas animateur	50,00 €				
Voyage et déplacements		67,20 €	TOTAL		6 613,00 €
Péage	67,20 €				
Amortissement	227,40 €	227,40 €			
Carburant		200,00 €	Net communal		1 761,20 €
TOTAL		8 374,20 €	TOTAL		8 374,20 €

Le calcul de la part de la location du minibus du service jeunesse imputable au séjour se fait en fonction du prix de revient moyen en transport d'une sortie sur l'année.

Ce prix de revient est de 37,90 €/Jour.

Le minibus sera utilisé 6 jours, soit $37,90 \times 6 = 227,40$ €

Coût réel du séjour :

Total des dépenses prévisionnelles + masse salariale/2 = Total réel du séjour

Nombre de jours	6
Encadrant	3
Nombre heures: 10h/j	180
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	2700
masse salariale / 2	1350
Total séjour réel	9 724,20 €

Tarifs par tranche :

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nombre jeunes prévus	% prévisionnel / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25,00%	5	19%	101,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35,00%	0	2%	141,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45,00%	3	12%	182,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55,00%	2	7%	222,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65,00%	2	9%	263,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75,00%	2	6%	303,00 €
TOTAL TRANCHE 7	85,00%	10	43%	344,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100,00%	0	2%	405,00 €
TOTAL GLOBAL		24	100,00%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630 €) :	101 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320 €) :	263 euros
Tranche 2 (631 à 805 €) :	141 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495 €) :	303 euros
Tranche 3 (806 à 975 €) :	182 euros	Tranche 7 (+ 1 496 €) :	344 euros
Tranche 4 (976 à 1 150 €) :	222 euros	Tranche 8 (hors commune) :	405 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**6 – Vacances sportives (10-14 ans) du 11 au 15 juillet 2016
(Rapporteur : M. Patrick BALLANGER)**

DESCRIPTIF :

Le Service Jeunesse organise une semaine de stage de surf, ou de découverte multi-glisse du 11 au 15 Juillet 2016. Ce stage de 4 jours s'adresse à 24 jeunes de 10 à 14 ans.

Les activités se dérouleront sur les communes de Lacanau-Océan (surf), et de Carcans-Maubuisson (stage multi-glisse). Les matinées, les jeunes auront le loisir de participer à des sports de plage variés (sand ball, beach volley, ultimate...) ainsi que des baignades encadrées par des animateurs diplômés. Ils seront également initiés à l'accrobranche sur une matinée. Les stages se dérouleront, quant à eux, l'après-midi.

La prestation proposée comprend le transport en minibus, les repas, les activités et l'encadrement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Découverte et initiation à différents sports de « glisse » de notre région.
- Favoriser la pratique sportive d'un public mixte
- Favoriser l'autonomie et la socialisation des jeunes
- Favoriser l'échange entre élémentaires et collégiens.

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

NOM	FONCTION	DIPLOMES
Patrick GIMENEZ	Animateur	BEEAPT
Alexandre RENARD	Animateur	Master STAPS
Julien HOUSSINOT	Animateur	ETAPS

Transport :

Les transports seront effectués avec 3 minibus de 9 places conduits par l'équipe d'animation.

Les prestataires :

- Lacanau Surf Club (Lacanau Océan)
- Windygliss carcans (Carcans-Maubuisson)
- Accrobranche UCPA Bombannes (Carcans-Maubuisson)
- Location 2 minibus Leclerc (St Médard en Jalles)

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL :

	Lundi 11/07	Mardi 12/07	Mercredi 13/07	Jeudi 14/07	Vendredi 15/07
Matin	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h	FERIE	Accueil matin 8h/9h
	Baignades/sports de plage	Baignades/sports de plage	Baignades/sports de plage		Accrobranche
Midi	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique		Pique-nique
Après midi	Stage surf / multiglisse (Paddle)	Stage surf / multiglisse (char à voile)	Stage surf / multiglisse (Canoë / Kayak)		Stage surf / multiglisse (kite buggy)
	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h		Goûter : 16h30/17h
	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h		Accueil soirée 17h/18h

BUDGET PREVISIONNEL:

BUDGET PREVISIONNEL VS Stage Juillet 10/14 ans 11 au 15 Juillet(ADOSVAC)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		1 788,00 €	Participations	Unité	Total
stage surf LSC	1 104,00 €		T1	5	190,00 €
stage windygliss	306,00 €		T2	0	- €
Accrobranche UCPA	378,00 €		T3	3	207,00 €
			T4	2	168,00 €
Locations mobilières		564,00 €	T5	2	200,00 €
Alimentation		183,60 €	T6	2	230,00 €
Voyage et déplacements			T7	10	1 300,00 €
Amortissement		151,60 €	T8	0	- €
Carburant		100,00 €			
			TOTAL	24	2 295,00 €
			Net communal		492,20 €
TOTAL		2 787,20 €	TOTAL		2 787,20 €

Coût réel du séjour :

Nbre de jours	4
Encadrant	3
Nbre heures 10h/j	120
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	1800
masse salarial / 2	900

Total séjour réel	3 687,20 €
-------------------	-------------------

Tarifs par tranche :

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nbre jeunes prév	% prév / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25%	5	19%	38,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35%	0	2%	53,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45%	3	12%	69,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55%	2	7%	84,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65%	2	9%	100,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75%	2	6%	115,00 €
TOTAL TRANCHE 7	85%	10	43%	130,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100%	0	2%	154,00 €
TOTAL GLOBAL		24	100%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630 €) :	38 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320 €) :	100 euros
Tranche 2 (631 à 805 €) :	53 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495 €) :	115 euros
Tranche 3 (806 à 975 €) :	69 euros	Tranche 7 (+ 1 496 €) :	130 euros
Tranche 4 (976 à 1 150 €) :	84 euros	Tranche 8 (hors commune) :	154 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

7 – Vacances sportives (8-12 ans) du 25 au 29 juillet 2016 (Rapporteur : M. Patrick BALLANGER)

DESCRIPTIF :

Le Service Jeunesse propose un séjour sportif orienté vers la glisse sur la station balnéaire de Vendays-Montalivet du 25 au 29 Juillet 2016. Cette semaine est prévue pour 24 enfants de 8 à 12 ans encadrés par l'équipe d'animation et des intervenants diplômés.

Deux stages sur 4 matinées seront proposés aux enfants (16 en surf et 8 en char à voile). De l'accrobranche, des baignades, des jeux de plages, la visite des lieux (le marché, des balades environnementales à pieds), des veillées sont prévus. L'hébergement, en dur, se situe à 600m des lieux d'activités.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux enfants de s'initier à de nouvelles disciplines sportives
- Favoriser la mixité du public
- Favoriser l'échange entre élémentaires et collégiens
- Favoriser l'autonomie et la socialisation des jeunes

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation

NOM	FONCTION	DIPLOMES
Patrick Gimenez	Directeur	BEESAPT
Valérie Chemm	Animatrice	ATSEM
Jérémy Cuisinier	Assistant sanitaire	Licence STAPS

Transport :

Les transports seront effectués avec 3 minibus de 9 places conduits par l'équipe d'animation.

Les prestataires :

- Leclerc AUTO de St-Médard-en-Jalles
- Parc de l'Aventure à Montalivet : Accrobranche
- Cap Montalivet : Char à voile
- Adventure sport Xtrême EURL : Stage surf
- Association Vent d'Est à Montalivet : Pension complète

PLANNING D'ACTIVITES :

	Lundi 25/07	Mardi 26/07	Mercredi 27/07	Jeudi 28/07	Vendredi 29/07
matin	RDV : salle Ronsard à 9H/départ : 9h30 Trajet + Installation.	9h00/10h30 GP1/GP2 : surf GP3 : char à voile + jeux de plage	9h00/10h30 GP1/GP2 : surf GP3 : char à voile + Temps libre au centre d'hébergement	9h00/10h30 GP1/GP2 : surf GP3 : char à voile + Balade au marché	9h00/10h30 GP1/GP2 : surf GP3 : char à voile + Baignade à l'océan
midi	Pique-nique	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre	Repas au centre
Après-midi Goûter vers 17h	Promenade sur la station Baignade à l'océan, jeux de plage (ultimate, foot, beach volley, jeux de raquettes).	Baignade à l'océan Balade environnementale sur la plage et dans la forêt.	Baignade sur le lac d' Hourtin Olympiade sur la plage	Accrobranche sur le Parc aventure de Montalivet	Rangement chambres, jeux calme en attendant le départ vers 15h. Arrivée vers 16h30
soir	Repas : 19h/20h Veillée et couché vers 22h	Repas : 19h/20h Veillée et couché vers 22h	Repas : 19h/20h Veillée et couché vers 22h	Repas : 19h/20h Veillée et couché vers 22h	

BUDGET PREVISIONNEL :

BUDGET PREVISIONNEL					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		5516 ,00 €	Participations	Unité	Total
Hébergement/restauration	3672 ,00€		T1	5	405,00 €
Stage surf	1000,00€		T2	0	- €
Stage char à voile	544,00€		T3	3	438 ,00 €
Accrobranche	300, 00€		T4	2	356,00 €
			T5	2	422,00 €
			T6	2	486,00 €
Locations mobilières 2 minibus		564 ,00 €	T7	10	2750,00 €
Alimentation		50,00 €	T8	0	
Amortissement		189,50€			
Carburant		100,00 €			
			TOTAL		4857,00 €
			Net communal		1562,50 €
TOTAL		6419,50 €	TOTAL		6419,50 €

Coût réel du séjour :

Nbre de jours	5
Encadrant	3
Nbre heures 12h/j	180
Coût salaire	15€/h
TOTAL SALAIRE	2700
masse salarial / 2	1350
Total séjour réel	7769.50€

Total des dépenses prévisionnelles + masse salariale/2 =Total réel du séjour

Tarifs par tranche :

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nbre jeunes prév	% prév / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25%	5	19%	81,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35%	0	2%	113,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45%	3	12%	146,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55%	2	7%	178,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65%	2	9%	211,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75%	2	6%	243,00 €

TOTAL TRANCHE 7	85%	10	43%	275,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100%	0	2%	324,00€
TOTAL GLOBAL		24	100%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630 €) :	81 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320 €) :	211 euros
Tranche 2 (631 à 805 €) :	113 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495 €) :	243 euros
Tranche 3 (806 à 975 €) :	146 euros	Tranche 7 (+ 1 496 €) :	275 euros
Tranche 4 (976 à 1 150 €) :	178 euros	Tranche 8 (hors commune) :	324 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**8 – Vacances sportives (8-12 ans) du 22 au 26 août 2016
(Rapporteur : M. Patrick BALLANGER)**

DESCRIPTIF :

Le Service Jeunesse organise une semaine de stage de surf, de découverte multi-glisse et de découverte de la voile du 22 au 26 Août 2016. Ce stage de 5 jours s'adresse à 24 jeunes de 8 à 12 ans.

Les activités se dérouleront sur les communes de Lacanau-Océan (stage de surf), et de Carcans-Maubuisson (stage multi-glisse). Les matinées, les jeunes auront le loisir de participer à des sports de plage variés (sand ball, beach volley, ultimate...) ainsi que des baignades encadrées par des animateurs diplômés. Ils seront également initiés à l'accrobranche sur une matinée. Les stages se dérouleront l'après-midi.

La prestation proposée comprend le transport en minibus, les repas, les activités et l'encadrement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- découverte et initiation à différents sports de « glisse » de notre région
- favoriser la pratique sportive d'un public mixte
- favoriser l'autonomie et la socialisation des jeunes
- favoriser l'échange entre élémentaires et collégiens.

FONCTIONNEMENT :

L'équipe d'animation :

NOM	FONCTION	DIPLOMES
Patrick GIMENEZ	Animateur	BEESAPT
Jérémy CUISINIER	Animateur	Licence STAPS
Julien HOUSSINOT	Animateur	ETAPS

Transport :

Les transports seront effectués avec 3 minibus de 9 places conduits par l'équipe d'animation.

Les prestataires :

- Lacanau Surf Club (Lacanau Océan)

- Windygliss carcans (Carcans-Maubuisson)
- Cercle de la voile carcans (Carcans-Maubuisson)
- Accrobranche UCPA Bombannes (Carcans-Maubuisson)
- Location 2 minibus Leclerc (St Médard en Jalles)

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL :

	Lundi 22/08	Mardi 23/08	Mercredi 24/08	Jeudi 25/08	Vendredi 26/08
Matin	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h	Accueil matin 8h/9h
	Baignades/sports de plage	Baignades/sports de plage	Baignades/sports de plage	Baignades/sports de plage	Accrobranche
Midi	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique
Après midi	Stage surf / multiglisse (voile)	Stage surf / multiglisse (voile)	Stage surf / multiglisse (voile)	Stage surf / multiglisse (Paddle)	Stage surf / multiglisse (char à voile)
	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h	Goûter : 16h30/17h
	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h	Accueil soirée 17h/18h

BUDGET PREVISIONNEL :

BUDGET PREVISIONNEL VS Stage Août 8/12 ans 22 au 26 Août(ADOSVAC)					
DEPENSES PREVISIONNELLES			RECETTES PREVISIONNELLES		
Autres services		2 232,00 €	Participations	Unité	Total
stage surf LSC	1 380,00 €		T1	5	230,00 €
stage windygliss	240,00 €		T2	0	- €
Accrobranche UCPA	324,00 €		T3	3	249,00 €
stage de voile	288,00 €		T4	2	202,00 €
Locations mobilières		564,00 €	T5	2	240,00 €
Alimentation		229,50 €	T6	2	276,00 €
Voyage et déplacements			T7	10	1 570,00 €
Amortissement		189,90 €	T8	0	- €
Carburant		100,00 €			
			TOTAL	24	2 767,00 €
			Net communal		548,40 €
TOTAL		3 315,40 €	TOTAL		3 315,40 €

Coût réel du séjour :

Nbre de jours	5
Encadrant	3
Nbre heures 10h/j	150
Coût salaire	15€/h

TOTAL SALAIRE	2250
masse salarial / 2	1125
Total séjour réel	4 440,40 €

Tarifs par tranche :

La fréquentation par tranche prévisionnelle est établie selon la moyenne de fréquentation des séjours précédents.

	% tarif / tranche	Nbre jeunes prév	% prév / tranche	Tarif / tranche
TOTAL TRANCHE 1	25%	5	19%	46,00 €
TOTAL TRANCHE 2	35%	0	2%	64,00 €
TOTAL TRANCHE 3	45%	3	12%	83,00 €
TOTAL TRANCHE 4	55%	2	7%	101,00 €
TOTAL TRANCHE 5	65%	2	9%	120,00 €
TOTAL TRANCHE 6	75%	2	6%	138,00 €
TOTAL TRANCHE 7	85%	10	43%	157,00 €
TOTAL TRANCHE 8	100%	0	2%	185,00 €
TOTAL GLOBAL		24	100%	

Le Conseil Municipal est sollicité pour voter les tranches ci-dessous :

Tranche 1 (0 à 630 €) :	46 euros	Tranche 5 (1 151 à 1 320 €) :	120 euros
Tranche 2 (631 à 805 €) :	64 euros	Tranche 6 (1 321 à 1 495 €) :	138 euros
Tranche 3 (806 à 975 €) :	83 euros	Tranche 7 (+ 1 496 €) :	157 euros
Tranche 4 (976 à 1 150 €) :	101 euros	Tranche 8 (hors commune) :	185 euros

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITÉ.

**9 – Création de postes
(Rapporteur : Mme Anne-Marie ROUX)**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 34, 39, 79 et 80,
Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
Vu le Décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
Vu le décret n°2009-1711 du 29 décembre 2009 modifiant divers décrets portant statut particulier de cadres d'emplois des catégories B et C de la fonction publique territoriale,
Vu le Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux
Vu la délibération n°7 du Conseil Municipal du 16 février 2009 relative à la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade,

Considérant notamment l'évolution des carrières des fonctionnaires territoriaux dans le cadre du

dispositif de l'avancement de grade et de la promotion interne,
 Considérant la nécessité de recruter un agent aux Services techniques pour faire face à la réorganisation interne du service,
 Considérant le tableau des effectifs,
 Le Conseil municipal propose :

1/ la création au tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} juillet 2016 :

- d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe

2/ la création au tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} septembre 2016 :

- d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- de 3 postes d'agents spécialisés principaux de 2^{ème} classe des écoles maternelles,
- d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

2/ l'inscription des crédits correspondants au budget de la Commune.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**10 – Modification du tableau des effectifs
 (Rapporteur : Mme Anne-Marie ROUX)**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,
 Vu le décret n°92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,
 Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
 Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,
 Vu le Décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
 Vu le décret n°2009-1711 du 29 décembre 2009 modifiant divers décrets portant statut particulier de cadres d'emplois des catégories B et C de la fonction publique territoriale,
 Vu le Décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Considérant le tableau des effectifs en cours,

Emplois/Grades	Nombre actuel	Modifications	Date d'effet	Temps de travail
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	3	4	01/09/2016	Temps complet
Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe	6	5	01/09/2016	Temps complet
FILIERE SOCIALE				
ATSEM Principale 2 ^{ème} classe	2	5	01/09/2016	Temps complet
ATSEM 1 ^{ère} classe	7	4	01/09/2016	Temps complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	2	01/09/2016	Temps complet
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	5	3	01/09/2016	Temps complet

FILIERE TECHNIQUE				
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	0	1	01/07/2016	Temps complet
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	21	22	01/09/2016	Temps complet

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'accepter les modifications du tableau des effectifs à compter du 01/07/2016 pour le grade de Technicien principal de 2^{ème} classe, et du 01/09/2016 pour les autres,
- d'annoncer que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget,

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

11 – Acquisition de deux parcelles boisées (Rapporteur : M. Bernard BARBEAU)

Par courrier en date du 17 mai 2016 parvenu en Mairie le 20 mai 2016, Maître Jean-Louis BUGEAUD, notaire à Blanquefort, a informé la Commune de la mise en vente de deux parcelles boisées cadastrées Section B n°1018 et 1019 au lieu-dit « Lande de Tourneau » pour une contenance totale de 2 hectares 59 ares et 25 centiares (plan ci-annexé).

Conformément aux dispositions de l'article L331-24 du Code Forestier, la Commune bénéficie d'un droit de préférence en cas de vente d'une propriété classée en nature de bois et forêts d'une superficie totale inférieure à quatre hectares.

Compte tenu :

- de la proximité entre la forêt communale du Cerisier et les parcelles objet de la vente,
- de la présence d'un large pare-feu mitoyen des deux parcelles
- de la nature du boisement constitué d'un semis de pins maritimes d'environ 5 ans
- du prix de la transaction fixé par le vendeur à 7500 € (hors droits et frais d'acquisition)

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à exercer pour le compte de la commune le droit de préférence dans le cadre de cette vente, pour une acquisition des deux parcelles au prix de 7500 €.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

12 – Attribution de subventions exceptionnelles (Rapporteur : M. Serge REVOLTE)

M. REVOLTE informe le Conseil municipal que Monsieur le Maire a été saisi ces dernières semaines de trois demandes de subventions.

La première concerne la nouvelle association des commerçants de la commune, qui a effectué une demande de subvention exceptionnelle de 300 € dans le cadre de ses activités, et notamment pour l'organisation de pique-nique des commerçants et de la projection d'un film en plein air, manifestations qui se sont déroulées le samedi 11 juin 2016.

Les deux autres demandes concernent des participations à des actions humanitaires :

- une jeune sainte-aubinoise est venue présenter son projet de mission humanitaire au Pérou, menée par l'intermédiaire de son école de commerce, pour bâtir une petite école dans un bidonville à Lima. Il est proposé de participer à hauteur de 150 €.
- le second projet concerne la participation de trois jeunes femmes au Raid des Alizées dans le cadre de la recherche contre le cancer du sein. Il est également proposé de participer à cette

action à hauteur de 150 €, versée à l'association « Keep A Breast » qui les accompagne dans ce projet.

Compte tenu des objectifs poursuivis et de la qualité des dossiers présentés, il est proposé au Conseil municipal d'allouer ces trois subventions exceptionnelles, qui seront imputées sur l'article 6574 « Divers ».

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**13 – Lotissement communal Le Mont Saint-Pey : Budget annexe 2016
(Rapporteur : M. Serge REVOLTE)**

Monsieur REVOLTE présente au Conseil municipal le projet de Budget annexe 2016 ci-joint qui consiste à prendre en compte uniquement des écritures correctives.

En effet, à l'occasion du contrôle de la clôture de ce budget, notre Trésorier a constaté que l'excédent s'avère être supérieur à celui dégagé et intégré dans le Compte Administratif pour les motifs suivants :

- La surface totale du lotissement est de 10 902m² dont 6519m² de parcelles commercialisées. Des équipements communs sont concernés et doivent donc être intégrés dans le calcul du prix de revient lors de la sortie des stocks des parcelles vendues. Ils doivent être ensuite transférés dans l'actif du budget communal.
- L'intégration des terrains à aménager dans le budget annexe était de 600 000 € (estimation France Domaines) alors que la valeur comptable réelle des parcelles est de 8 272.34 €. Il en découle une appréciation erronée du résultat de clôture de ce lotissement.

L'ensemble des corrections mentionnées ci-dessus porte donc le résultat de clôture 2015 à la somme de 855 235.09 € et non à 115 459.68 €.

Ne pouvant adopter ce budget annexe dans les délais pour des raisons matérielles et dans l'optique de rétablir la situation financière de notre collectivité, une dérogation a été accordée par la Préfecture pour le vote de ce budget, ce qui permettra de dégager un report d'un montant supérieur au sein du Budget principal de la commune.

Il est demandé au conseil municipal de voter le budget par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : charges à caractère général : **8 272.34 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante : **855 235.09 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

Chapitre 042 : opérations d'ordre entre sections : **873 481.06 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

Recettes de fonctionnement

002 : reprise de l'excédent : **115 459.68 €**

Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses : **148 047.75 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

Chapitre 042 : opérations d'ordre entre sections : **1 473 481.06 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

La section de fonctionnement est approuvée pour un montant de :

Dépenses : 1 736 988.49 €

Recettes : 1 736 988.49 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 040 : opérations d'ordre entre sections : **873 481.06 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

Recettes d'investissement

Chapitre 040 : opérations d'ordre entre sections : **873 481.06 €**

Vote : Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

La section d'investissement est approuvée pour un montant de :

Dépenses : 873 481.06 €

Recettes : 873 481.06 €

Le budget total s'élève à : 2 610 469,55 €

14 – Budget principal : décision modificative n°1

(Rapporteur : M. Serge REVOLTE)

Monsieur Serge REVOLTE expose qu'il est demandé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n°1 du Budget Principal afin d'inscrire au budget 2016 :

- Les écritures rectificatives du transfert d'actif entre le budget annexe du Lotissement Le Mont Saint Pey et le Budget Principal :
 - annulation de la valeur vénale et de la sortie des terrains pour 600 000 € ;
 - sortie des terrains pour la valeur comptable réelle ;
 - intégration des équipements communs dans l'actif de la commune ;
 - ajustement des crédits pour la reprise de l'excédent sur le budget principal ;
- Ajuster le chapitre 67 pour la prise en charge des dossiers du PIG (Programme d'intérêt Général) ;
- Ajouter des crédits au chapitre 014 suite à la revalorisation du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales).

La Décision modificative sera équilibrée selon l'annexe jointe.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'UNANIMITE.

**15 – Décisions du Maire
(Rapporteur : Monsieur le Maire)**

Décision n°5 du 09/05/2016 :

Considérant la convention en date du 17 juin 2014, entre la Commune et l'association « Conservatoire des Races d'Aquitaine », passée pour une durée de 6 ans, par laquelle la Commune s'engage à financer l'association pour mener à bien l'opération d'éco-pastoralisme « Transhumance en Gironde »,

DECIDE

Article 1 : d'allouer à l'association « Conservatoire des Races d'Aquitaine » la somme de 1000 €, sous la forme d'une contribution financière, telle que prévue par la convention du 17 juin 2014.

Article 2 : cette contribution sera issue du chapitre 65 du Budget communal 2016, qui présente les crédits suffisants.

(Décision transmise au contrôle de légalité le 10/05/2016 par voie dématérialisée, AR reçu le 10/05/2016)

Décision n°6 du 30/05/2016 :

DECIDE

Article 1 : de cotiser à l'association ADHM (Aide à Domicile du Haut-Médoc) pour un montant de 3255 €, correspondant aux frais d'adhésion pour l'année 2016.

Article 2 : cette contribution sera issue du chapitre 6281 du Budget communal 2016, qui présente les crédits suffisants.

(Décision transmise au contrôle de légalité le 31/05/2016 par voie dématérialisée, AR reçu le 31/05/2016)

16 – Annexes

- *Plan des parcelles boisées*
- *Budget annexe Lotissement Le Mont Saint-Pey*
- *DM n°1*

17 – Informations

Les prochains Conseils municipaux se tiendront :

- Lundi 19 septembre 2016
- Lundi 17 octobre 2016
- Lundi 21 novembre 2016
- Lundi 19 décembre 2016

Fin de la séance à 20h37.